



Echange avec les encadrants de l'ED SI

16 octobre 2025

**ED Sciences et Ingénierie
ENSIL-ENSCI Amphi B**

université ouverte
■■■■■ *source de réussites*

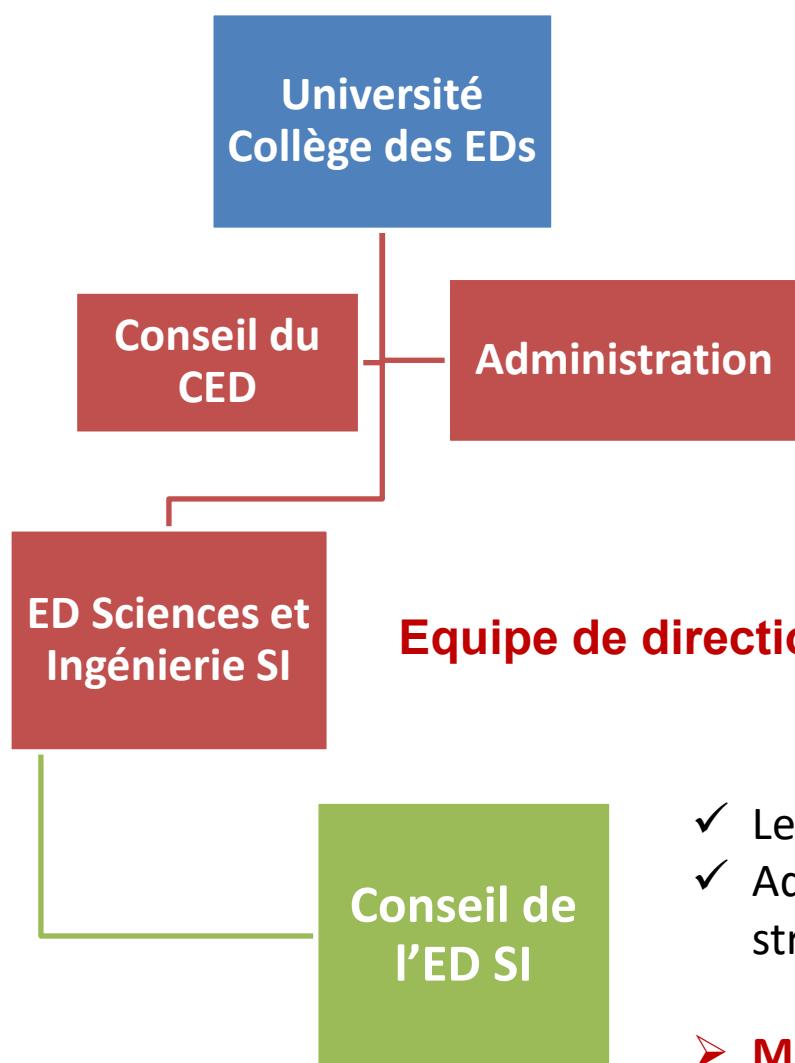


Programme

1. Fonctionnement ED
2. Indicateurs de l'ED SI
3. Le doctorat : questions
 - Règles d'encadrement
 - CIF
 - Les formations
 - CSI
 - Mobilité
4. Informations pratiques



1. Fonctionnement ED



Equipe de direction de l'ED

- ✓ Le conseil se réunit ~3 fois par an.
- ✓ Adopte le programme d'actions/les procédures/la stratégie de l'ED
- **Membres doctorants élus par leurs pairs**

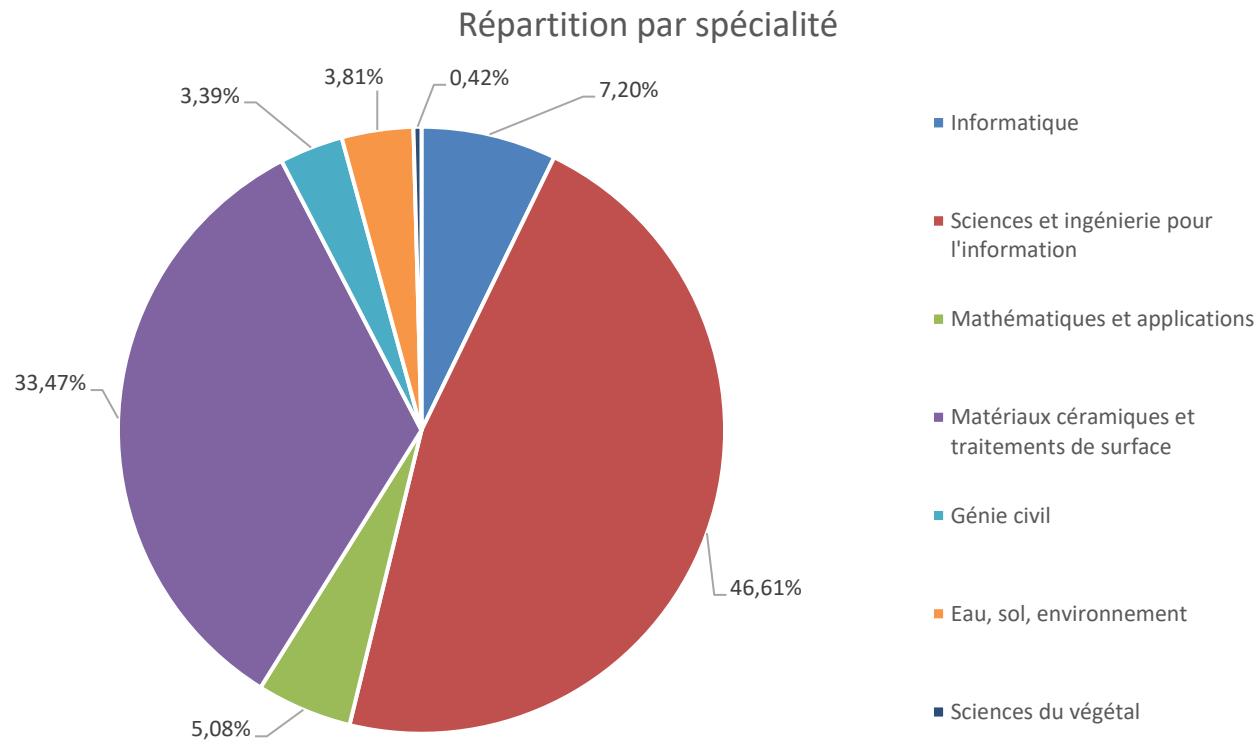
1. Composition conseil ED SI

- **3 directeurs et directeurs adjoints de l'ED** : Anne Julien-Vergonjanne, Véronique Deluchat-Antony, Christelle Dublanche-Tixier
 - **8 Représentants EC et C** : Agnès Desfarges-Berthelemot, Jean-Christophe Nallatamby, Cristina Onete, Noureddine Igbida, Vincent Rat, Sylvie Foucaud, Gaelle Saladin, Octavian Pop
 - **2 Représentants BIATSS / ITA** : Geoffroy RIVAUD, Henri Massias (suppléante Elodie Charamnac)
 - **1 Représentant des personnels BIATSS du CED:** à déterminer
- 4 Représentants des doctorants** : Clément PAPON (Info) – suppléant Quentin HELMAN (Maths) ; Younes EL MOUSTAKIME (SII) – suppléant Yassin AJOUJ (SII); Joseph ABDAYEM (GC) – suppléant Noredine HASSAN IBRAHIM; Lucas GERAUD (ESE)-suppléant Vania RAKOTONDRAZOA.
- **4 Membres extérieurs** : Sébastien Vergnole ALPHANOV, Nicolas Chevalier Directeur de CISTEME, Fanny Duban Limoges Métropole, Philippe Belleville CEA DAM Le Ripault
 - **Membres invités** : 4 Directeurs des laboratoires de recherche associés ou leur représentant (XLIM, IRCER, GC2D, E2LIM), le VP délégué à la formation Doctorale, Écoles et Formations Doctorales, la responsable administrative du Collège Doctoral, le directeur de l'EUR TACTIC ou son représentant, le directeur de l'ED MIMME (U. Poitiers) ou son représentant.

2. Indicateurs ED SI 2024/2025

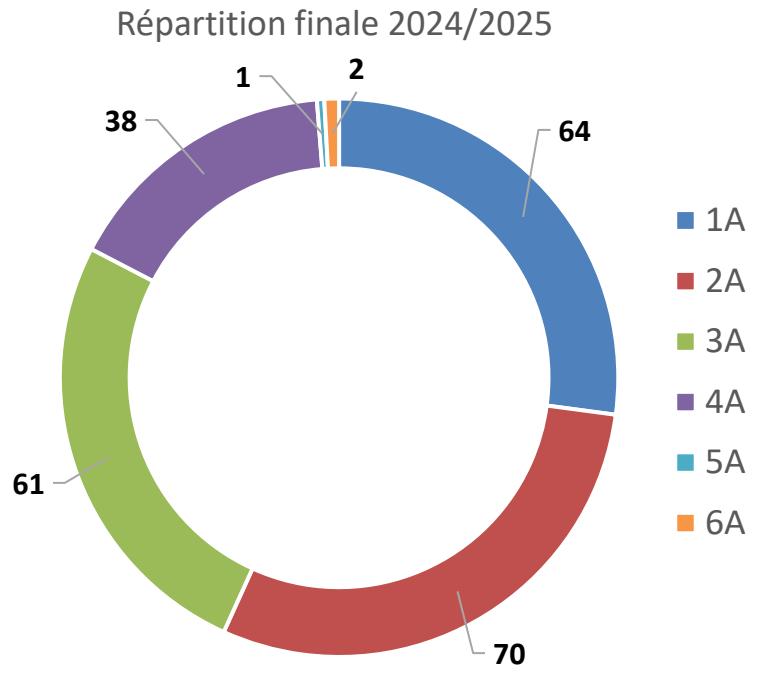
- **4 Unités de recherche**
XLIM, IRCER, GC2D, E2LIM
- **7 Spécialités de doctorats**
 - Informatique (XLIM)
 - Mathématiques et applications (XLIM)
 - Sciences et ingénierie pour l'information (XLIM)
 - Matériaux céramiques et traitements de surface (IRCER)
 - Génie civil (GC2D)
 - Eau, sol, environnement (E2LIM)
 - Sciences du végétal (E2LIM)
- **289 Scientifiques dont 174 HDR**

2. Indicateurs ED SI 2024/2025



ED SI → 236 doctorants au 30 juin 2025

2. Indicateurs ED SI 2024/2025



Libellé	1A	2A	3A	4A	5A	>5A	Total
Eau, sol, environnement	3	4	2	0	0	0	9
Génie civil	4	2	1	1	0	0	8
Informatique	8	5	3	1	0	0	17
Matériaux céramiques et traitements de surface	20	23	22	14	0	0	79
Mathématiques et applications	3	5	2	1	0	1	12
Sciences du végétal	0	0	0	1	0	0	1
Sciences et ingénierie pour l'information	26	31	31	20	1	1	110
Total	64	70	61	38	1	2	236

Remarque : de plus en plus de doctorants démarrent en janvier → 4^{ème} inscription

3. Le doctorat

Encadrement

Convention individuelle
de formation

Formation Doctorale

Comité de suivi
individuel

Mobilité

3. Le doctorat

Rappels sur le RECRUTEMENT

Nécessité d'une audition préalable à toute inscription entre le candidat, les encadrants et la direction de l'ED.

- Concours ED obligatoire (gestion du recrutement via ADUM) pour les financements sur contrats unilim
 - 3 candidats max /sujet à valider par un avis favorable sur ADUM (*ne pas oublier de donner un avis défavorable aux autres candidatures*)
- Concours possible même hors contrat unilim (délégation du financeur)
- Au fil de l'eau pour les autres cas (CIFRE par ex.)

3. Le doctorat

Evolutions sur le plan réglementaire national depuis 5 ans

→ révision en août 2022 de l'arrêté du 25 mai 2016

- Revalorisation de la rémunération
- Mission enseignement : mensualisation
- Règles d'encadrement
- Comités de suivi
- Convention individuelle de formation

3. Le doctorat – Règles d'encadrement

Le cadre réglementaire : l'Arrêté du 25 mai 2016 modifié le 26 août 2022, le règlement intérieur (RI) de l'ED SI et de la Charte du Doctorat de Unilim

- **1 directeur de thèse + 1 co-directeur** éventuel
- Au moins 1 HDR si 2 co-DT
- Pas obligatoirement de la même ED (1 au moins de l'ED SI)
- **Possibilité de 2 codirecteurs** si l'un des 2 est issu d'un établissement public industriel, d'un établissement privé, d'une fondation, d'une entreprise

3. Le doctorat – Règles d'encadrement

Pour être directeur ou co-directeur de thèse :

- Professeur ou DR ou MC HDR ou CR HDR
- Dérogation pour un non-HDR après avis ED et commission spécialisée
- Maximum d'encadrements pour un DT : 6 doctorants, 300%
- Maximum d'encadrements pour un co-DT non HDR : 3 doctorants, 150%

3. Le doctorat – Convention Individuelle de Formation

Le cadre réglementaire : l'arrêté de Mai 2016, modifié en août 2022, la charte Unilim

- ✓ Permet aux doctorants de structurer leur parcours doctoral
 - Perspectives anticipées de **valorisation des travaux de recherche**
 - **Le projet professionnel** du doctorant
 - **Les formations souhaitées**
- ✓ Peut évoluer au cours du doctorat et **peut être revue et modifiée autant que de besoin** à chaque nouvelle réinscription
- ✓ Précise les **compétences** que le doctorant doit acquérir dans le cadre de sa thèse mais également pour l'après thèse

3. Le doctorat – Convention Individuelle de Formation

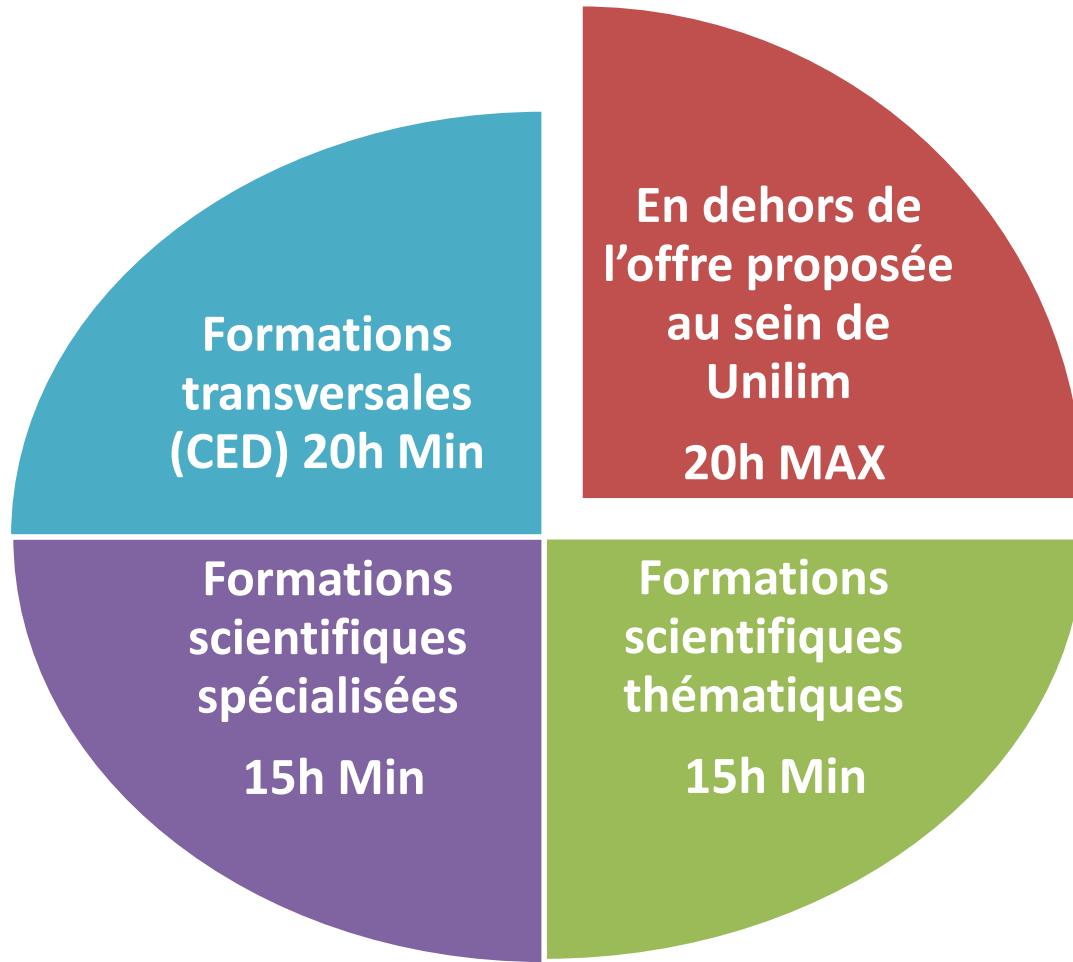
➤ La CIF est dématérialisée sur ADUM



- Vous devez remplir différents champs avec le doctorant pour **clarifier les attentes de chacun et les objectifs communs**
- **La direction de thèse doit valider la CIF avant la réinscription en 2A**

3. Le doctorat – Formations

100 h de formations réparties sur la durée du Doctorat :



3. Le doctorat – Formations



Formations transversales (CED) 20h min

- ✓ 20h minimum
 - ✓ Intégrant la formation obligatoire à l'éthique et l'intégrité scientifique
 - ✓ Inscriptions sur ADUM
 - ✓ Formations proposées par le CED (catalogue)



3. Le doctorat – Formations



Formations
scientifiques
spécialisées
15h min

- ✓ Inscriptions sur ADUM
- ✓ Référentiel propre à l'ED SI

- ✓ Possibilité pour les C et EC de proposer une formation
(manifestation interne, séminaire etc...) → formulaire

3. Le doctorat – Formations

**FORMULAIRE DE CRÉATION DES FORMATIONS SCIENTIFIQUES
THÉMATIQUES ET SPÉCIALISÉES**

FORMAT

Intitulé de la formation : _____

Intervenants :
• _____
• _____
• _____
• _____

Typologie de formation : thématique spécialisée

Référent formation (si différent des intervenants) : _____

Organisateur : ED : _____
 Unité de Recherche : _____
 Autre (précisez) : _____

Prérequis pour participer (par exemple : « obligation d'avoir suivi une autre formation au préalable », « être en Xannée de doctorat », etc.) : _____

Caractère obligatoire : oui non

Public cible : 1^{re} année 2^{me} année 3^{me} année Autre (précisez) : _____

ED concernées : ED Biologie, Chimie, Santé
 ED Sciences et Ingénierie
 ED Littératures, Sciences de l'Homme et de la Société
 ED Gouvernances des Institutions et des Organisations

Modalités d'inscription et de participants : _____

Nombre maximum de participants : _____ Nombre minimum de participants : _____

Nombre de sessions proposées (si la formation est proposée plusieurs fois pendant la même année universitaire) : _____

Format : présentiel distanciel/visioconférence* hybride*

*Merci d'indiquer l'URL : _____

- ✓ A déposer pour création 1 mois minimum avant la date de la formation
- ✓ Gestion des inscriptions et des crédits par le CED

3. Le doctorat – Formations

Référentiel pour les formations scientifiques spécialisées

- ✓ Présentation d'une communication ou poster (limité à 1 poster sur les 3 ans) à un congrès international **12h avec actes, 10h sans actes**

Attention : Validation du DT

- ✓ Présentation d'une communication ou poster (limité à 1 poster sur les 3 ans) à un congrès, workshop, colloque national **6h**

Attention : Validation du DT

- ✓ Rédaction d'un article en auteur principal accepté dans une revue internationale avec comité de lecture **12h**

Attention : Validation du DT

3. Le doctorat – Formations

Référentiel pour les formations scientifiques spécialisées

- ✓ Participation ou intervention à des (séminaires), cours, manifestations internes **Min 2h – Max 12h.** Selon la durée de la formation (fixée par la direction de l'ED)
- ✓ Cordées de la recherche **15h**
- ✓ EUR - mobilité professionnelle et personnelle : mobilité **15h**
Attention : Non ouverte à l'inscription → non visible sur ADUM

3. Le doctorat – Formations

NOUVEAU

Formations scientifiques spécialisées 2025/2026 (en attente validation CFVU)

1. Basics on Neural Networks Architectures (9h)

Intervenant : Juan-Antonio Escareno

2 séances de cours de 3h, + 1 séance de TP de 3h

Nombre de doctorants visés = 20

Langue : Anglais

2. Initiation à l'analyse d'image avec le logiciel ImageJ (6h)

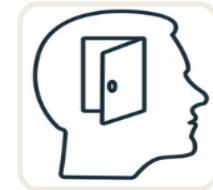
Intervenant : Amandine Magnaudeix

1 séance de 3h de Cours + 1 séance de TP de 3h

Nombre de doctorants visés = 20

3. Le doctorat – Formations

- ✓ Inscriptions sur ADUM
- ✓ Thématiques « ouverture scientifique »
- ✓ Référentiel propre à l'ED SI
- ✓ Possibilité pour les C et EC de proposer une formation (manifestation interne, séminaire etc...) → formulaire



Formations
scientifiques
thématiques
15h min

29/11/2024 :

- «Carrières Académiques après la Thèse : Perspectives en Sciences et Ingénierie »

3. Le doctorat – Formations

Référentiel pour les formations scientifiques thématiques

- ✓ Participation aux journées Thématisques **entre 5 et 15h**
- ✓ Scientibus - Formation préalable aux ateliers **12h**

3. Le doctorat – Formations

Validation par ED : déclaration dans ADUM avec attestations



En dehors de l'offre proposée au sein de l'Université de Limoges
20h MAX

Référentiel pour les activités complémentaires à la thèse (au plus 20h)

- ✓ Participation à l'organisation d'évènements : Workshop, JDD, JPO, journées thématiques de l'ED, fête de la science **entre 2h et 12h**
- ✓ Encadrement de Master hors cordées de la recherche **10h**
- ✓ Participation au conseil de l'ED, conseil de labo, conseil centraux **10h**
- ✓ Responsabilité dans la vie associative de la formation doctorale **10h**

3. Le doctorat – Formations

Mission d'enseignement

➤ **Doctorants sous contrats doctoraux (employeur = Université)**

Intégrée au contrat de travail et incluse dans le temps de travail annuel confié au doctorant (entre 1h et 64h max/an)

- ✓ Pas d'enseignement en 1ère année
- ✓ Initiation à l'enseignement supérieur obligatoire



Pour enseigner en 2025/2026 il fallait suivre cette formation avant juillet 2025

3. Le doctorat – Formations

Mission d'enseignement

➤ Autres catégories de doctorants = vacations/ HCE

- ✓ Dépend du statut professionnel du doctorant
- ✓ Intervient en plus des travaux de recherche confiés au doctorant dans le cadre de sa thèse
- ✓ Nécessite l'accord du DT et de l'employeur
- ✓ N'implique pas la mise en place d'un dispositif de formation dédié



3. Le doctorat – Le CSI

CSI - Comité de suivi individuel et annuel du Doctorant

Avant chaque demande de réinscription

Objectifs

- Évaluer les conditions de la formation et les avancées de la recherche
- Recommandations et avis sur la réinscription
- Rapport à l'ED, au doctorant et aux directeurs de thèse

Déroulement (1h30 environ)

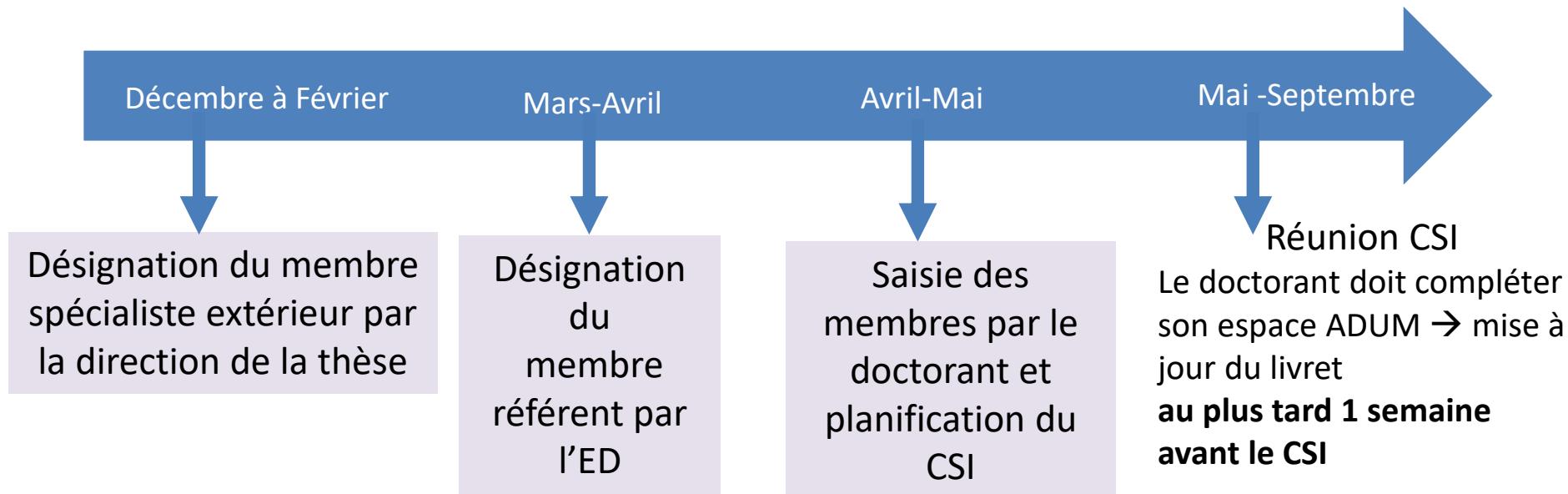
- Présentation de l'avancement des travaux et discussions,
- Entretien avec le doctorant sans la direction de thèse,
- Entretien avec la direction de thèse sans le doctorant.

3. Le doctorat – Le CSI

CSI - Comité de suivi individuel et annuel du Doctorant

Composition : 2 membres

- Un membre spécialiste (si possible extérieur à Unilim) non impliqué dans la thèse
- Un membre non-spécialiste local désigné par l'ED hors équipe du doctorant, non impliqué dans la thèse → **référent du CSI**
- Les membres ne sont pas rapporteurs de la Thèse



3. Le doctorat – Le CSI

CSI - Comité de suivi individuel et annuel du Doctorant

Nouvel arrêté (août 2022)

- « *En cas de difficulté, le comité de suivi individuel du doctorant alerte l'école doctorale, qui prend toute mesure nécessaire relative à la situation du doctorant et au déroulement de son doctorat.* »
- « *Dès que l'école doctorale prend connaissance d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes, elle procède à un signalement à la cellule d'écoute de l'établissement contre les discriminations et les violences sexuelles.* »

Les échanges avec le comité peuvent être confidentiels et non reportés sur le CR déposé sur ADUM

→ Les éléments confidentiels sont à transmettre à la direction de l'ED

3. Le doctorat – Le CSI

Avis du comité de suivi

- **Favorable** → autorisation réinscription par l'ED automatique
- **Réserve**
→ Mise en place de réunions complémentaires (ED, laboratoire, encadrant et doctorant) pour résoudre les difficultés
- **Défavorable**
→ Doctorant et/ou encadrants ne souhaitent pas poursuivre

Dans le cas où les encadrants émettent un avis défavorable à la demande de réinscription

→ l'ED informe le doctorant de l'avis et de la possibilité de demander un second avis après de la commission spécialisée.

3. Le doctorat – Mobilité

Soutien de l'ED

Possibilité de solliciter un soutien financier pour une mobilité organisée dans le cadre soit :

- **d'une présentation d'une communication ou d'un poster à un colloque/congrès/séminaire d'envergure internationale, ayant lieu en France ou à l'étranger**

Au plus 2 manifestations sur la durée de ma thèse, peuvent faire l'objet d'une demande de financement auprès du Collège des Écoles Doctorales.

- **d'un séjour scientifique à l'étranger**

Au plus 1 séjour scientifique sur la durée de ma thèse, peut faire l'objet d'une demande de financement auprès du Collège des Écoles Doctorales.

→ Formulaire à transmettre au CED au moins 1 mois avant le début de la mission

<https://www.unilim.fr/ced/valoriser-mon-parcours-doctoral/mouvrir-a-linternational/effectuer-une-mobilite-internationale-2/>

<https://www.unilim.fr/ced/wp-content/uploads/sites/35/2025/05/Formulaire-demande-mobilite-doctorale-proposition-valide-juin-2024.pdf>

4. Informations pratiques

- Nouveau site Web (en construction) : espace encadrants
- Chaque année : formation à l'encadrement doctoral proposée par Unilim
- Parrainage doctorants primo-entrants : réunion prévue le 27/11/2025
→ 2 parrains pour 1 filleul (1 du labo et 1 hors labo)
- Rentrée des primo-entrants : 6/11/2025
- Suite à la mutation de Sabrina Brugier
 - Adresse générique : Scolarite.doctorat@unilim.fr
 - Job étudiant (67h/mois) : Serigne FAME joignable par téléphone au 05 87 50 68 93
- par mail serigne_mamadou_mbac.fame@unilim.fr

4. Informations pratiques

**Mathématiques et applications
Informatique
Sciences et ingénierie pour l'information**

**Eau, sol, environnement
Sciences du végétal**

**Matériaux céramiques et traitements de surface
Génie civil**

**A. Julien-Vergonjanne,
directrice ED**
anne.julien-vergonjanne@unilim.fr

**V. Deluchat,
directrice adjt. ED**
veronique.deluchat@unilim.fr

**C. Dublanche-Tixier
directrice adjt. ED**
christelle.tixier@unilim.fr

Gestionnaire :
Serine MAMADO MBAC FAME-
serigne.fame@unilim.fr
scolarite.doctorat@unilim.fr

Merci pour votre attention

